

01/2018

AGENDA SOCIAL

n°50

A lire aussi

12

POLITIQUE SOCIALE

Les étapes d'ici à la mi-2019



21

SEMESTRE EUROPÉEN

Un nouvel outil d'évaluation



La nouvelle dimension sociale



L'emploi, les affaires sociales et l'inclusion relèvent des compétences de la commissaire européenne Marianne Thyssen.

Site de la commissaire Thyssen:
http://ec.europa.eu/commission/2014-2019/thyssen_fr

Page d'accueil de la direction générale de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion de la Commission:
<http://ec.europa.eu/social>

Site internet du Fonds social européen:
ec.europa.eu/esf

Magazine d'information sur les politiques sociales et d'emploi européennes. Agenda social est publié trimestriellement en allemand, en anglais et en français par la direction générale de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion de la Commission européenne.

Rédacteur en chef: Michel Servoz, directeur général, DG Emploi, affaires sociales et inclusion, Commission européenne, B-1049 Bruxelles.

L'abonnement est gratuit sur demande. Veuillez remplir le formulaire d'abonnement à l'adresse suivante:
<http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=740&langId=fr>

Avis: Ni la Commission européenne ni aucune autre personne agissant en son nom ne saurait être tenue responsable de l'utilisation de ces informations ni des erreurs éventuelles qui auraient pu s'y glisser malgré une préparation attentive.

© Union européenne, 2018.
 Reproduction non commerciale autorisée moyennant citation complète de la source.

Pour les photos non protégées par les droits d'auteur de l'Union européenne, il convient de demander directement l'autorisation aux détenteurs des droits d'auteur pour toute utilisation ou reproduction.
 © Couverture: Belgaimage, 2018

Dans ce numéro...

ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELS

Apprentissage - une approche commune..... 6

ANALYSE SOCIALE

Équité et solidarité entre générations 8

INNOVATION

De nouvelles pistes dans le domaine social 10

POLITIQUE SOCIALE

Garantir l'équité dans toute l'UE 12

DOSSIER SPÉCIAL

La nouvelle dimension sociale 14

Michel Servoz, directeur général, DG Emploi, Affaires sociales et Inclusion, Commission européenne: Le partenariat, essentiel à la nouvelle dimension sociale 17

Un Semestre européen de plus en plus en plus social 21

BÉNÉFICIAIRES DE FONDS UE

De la fabrication de confitures aux ordonnances électroniques 24

VOIX D'ICI ET D'AILLEURS

Luk Zelderloo, secrétaire général, Association européenne des prestataires de services pour les personnes en situation de handicap 26

ENTRETIEN

Jeroen Jutte, chef de l'unité de coordination du Semestre européen, DG EMPL 27

Bienvenue dans le n°50



Michel Servoz

Directeur général de la Direction générale de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion de la Commission européenne

“L'heure d'un véritable partenariat a sonné”

Il y a vingt ans, les dirigeants de l'UE avaient donné une forte impulsion à une approche conjointe des problèmes d'emploi, en accélérant la mise en oeuvre du nouveau titre «Emploi» introduit dans les traités de l'UE en 1997.

En novembre 2017, leurs successeurs se sont réunis à l'occasion d'un Sommet social spécial qui s'est tenu à Göteborg afin d'apporter une portée supplémentaire au socle européen des droits sociaux, que la Commission européenne avait adopté sous la forme d'une recommandation en avril 2017: un programme de principes et d'action, selon les termes du président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, qui sous-tend aujourd'hui toutes les propositions de la Commission.

La nouvelle dimension sociale renoue avec la façon dont l'UE intégrait les problèmes macro-économiques et de l'emploi dans les années 1990, mais elle va aussi plus loin que ces questions: au-delà de l'emploi, elle s'attache aux conditions de l'obtention d'un premier emploi (l'éducation, l'apprentissage tout au long de la vie, l'équilibre entre la vie privée et la vie professionnelle, les logements sociaux, etc.). Elle concerne également des questions qui relèvent exclusivement des compétences nationales, telles que l'établissement des salaires.

En fait, la nouvelle dimension sociale exige un changement des mentalités: elle ne pourra devenir réalité que si tous les acteurs concernés – les institutions de l'UE, les gouvernements, les partenaires sociaux et les organisations de la société civile – collaborent dans le cadre d'une véritable relation de partenariat et adoptent des mesures, non seulement au niveau de l'UE, mais aussi aux niveaux national, régional et local. Le socle européen des droits sociaux leur fournit un cadre commun pour adapter notre marché du travail et nos sociétés aux défis auxquels nous serons confrontés aux cours des années et des décennies à venir.

Le Sommet social de Göteborg nous a permis de réaffirmer, au plus haut niveau possible, notre responsabilité conjointe pour résoudre les défis auxquels font face nos sociétés et nos marchés du travail. Il a montré que toutes les institutions de l'UE, les partenaires sociaux et les organisations de la société civile s'engagent ensemble pour instaurer de meilleures conditions de vie et de travail et doter l'Union d'une dimension sociale puissante et tangible.

Maintenant, nous devons agir. La Commission européenne a déjà commencé à utiliser de manière intensive le socle européen des droits sociaux avec toute une série de propositions, et continuera sur sa lancée tout au long de l'année. Le cycle du Semestre européen 2018 démontre aussi la valeur ajoutée du socle européen des droits sociaux quand il s'agit de fournir une évaluation complète des performances des pays de l'UE en termes d'emploi et sur le plan social.

EN BREF

© Belgaimage

Jalons pour l'avenir: lors du sommet social de novembre 2017, les dirigeants de l'UE ont discuté de l'avenir de l'Europe avec les partenaires sociaux et la société civile.

Dimension sociale de l'Europe: la voie à suivre

28 NOVEMBRE 2017

Le président de la Commission européenne, M. Juncker, et le premier ministre suédois, M. Löfven, ont fait le point sur les résultats du Sommet social du 17 novembre. Ils ont publié un rapport final qui pourra servir de cadre pour les suites du Sommet, à partir du Conseil européen de décembre. Le Sommet a été un premier jalon dans le débat sur l'avenir de l'Europe tel qu'il a été présenté dans la Feuille de route du président Juncker pour une Union plus unie, plus forte et plus démocratique, ainsi qu'une première étape sur le parcours qui mènera à la réunion des dirigeants de l'UE à Sibiu le 9 mai 2019 (voir page 12).

Libre circulation: deux consultations publiques

27 NOVEMBRE 2017

La Commission a lancé une vaste consultation publique afin de recueillir les avis sur la création d'une Autorité européenne du travail et sur l'introduction d'un numéro de sécurité sociale européen. L'Autorité européenne du travail devrait garantir que les règles de l'UE sur la mobilité de la main-d'œuvre sont appliquées de façon juste, simple et efficace. Quant au numéro de sécurité sociale européen, il faciliterait l'identification des personnes à travers les frontières pour la coordination de la sécurité sociale et permettrait une vérification rapide et précise de leur statut d'assurance sociale. Il faciliterait les procédures administratives pour les citoyens en optimisant l'utilisation des outils numériques.



© Belgaimage

Travailleur portugais aux Pays-Bas: l'Autorité européenne du travail devrait garantir que les règles pertinentes sont appliquées de façon juste, simple et efficace.

Protection sociale pour tous: nouvelle consultation des partenaires sociaux

20 NOVEMBRE 2017

La Commission a lancé une deuxième série de discussions avec les syndicats et les organisations d'employeurs au niveau de l'UE sur les moyens d'aider les personnes en situation d'emploi et de travail indépendant à accéder à la protection sociale et aux services de l'emploi connexes. Parallèlement, une consultation publique plus large a également été ouverte pour recueillir les points de vue de toutes les parties prenantes concernées, telles que les autorités publiques, les entreprises, les travailleurs indépendants, les travailleurs de plates-formes et la société civile. La Commission a l'intention de présenter une proposition qui sera basée sur les conclusions de ces consultations au cours du premier semestre 2018.



© Belgaimage

Prochainement: en 2018, la Commission européenne devrait suggérer des moyens d'améliorer l'accès à la protection sociale pour tous, sur la base des consultations en cours.

Deuxième Semaine européenne des compétences professionnelles: lancée

20 NOVEMBRE 2017

Du 20 au 24 novembre 2017, la Commission européenne a organisé la deuxième Semaine européenne des compétences professionnelles afin d'aider les personnes à découvrir, à utiliser et à améliorer leurs talents et leurs aptitudes grâce à l'enseignement et la formation professionnels (EFP) et à les encourager à envisager l'EFP comme une option de premier choix dans leur parcours professionnel. À cette occasion, la Commission a présenté des initiatives de grande qualité visant à doter les personnes des compétences dont elles ont besoin dans un marché du travail en évolution rapide. Plus de 1 000 événements ont été organisés à travers l'Europe, dans les 28 États membres, mais aussi en Norvège, au Liechtenstein, en Suisse, en Islande et dans les pays candidats à l'UE.



Formation de qualité: plus de 1 000 événements portant sur l'enseignement et la formation professionnels ont eu lieu en novembre 2017 dans l'UE et au-delà.

Socle européen des droits sociaux: proclamé

17 NOVEMBRE 2017

Lors du premier Sommet social de l'UE en vingt ans, les présidents des institutions de l'UE, les chefs d'États ou de gouvernement des pays de l'UE, les partenaires sociaux et les autres principales parties prenantes se sont réunis à Göteborg, en Suède, afin de discuter librement et franchement sur la manière de promouvoir la croissance et des emplois équitables au sein de l'Union européenne. Le Parlement européen, le Conseil et la Commission européenne ont conjointement proclamé le socle européen des droits sociaux (voir page 14).



Emplois et croissance équitables: le Parlement européen, le Conseil et la Commission européenne ont conjointement proclamé le socle européen des droits sociaux en novembre 2017.

L'apprentissage en Europe: réglementé

5 OCTOBRE 2017

La Commission européenne a adopté une proposition visant à établir un cadre européen pour un apprentissage efficace et de qualité. La Commission a identifié 14 critères clés que les pays européens et les parties prenantes devraient utiliser pour développer des apprentissages efficaces et de qualité. L'initiative devrait contribuer à renforcer l'employabilité et favoriser le développement personnel des apprentis et d'une main-d'œuvre compétente et hautement qualifiée, capable de répondre aux besoins du marché du travail (voir page 6).



Apprentissage de qualité: la Commission européenne propose 14 critères que les pays de l'UE et les acteurs concernés pourraient utiliser pour déterminer la qualité.

Contrats de travail: poursuite des pourparlers avec les partenaires sociaux

25 SEPTEMBRE 2017

La Commission européenne a entamé de nouvelles discussions avec les syndicats et les organisations d'employeurs à l'échelle de l'UE quant aux moyens de moderniser les règles régissant les contrats de travail, afin de les rendre plus équitables et prévisibles pour toutes les catégories de travailleurs.



Contrats de travail plus équitables: la Commission européenne souhaite moderniser les règles en la matière.

ENSEIGNEMENT ET FORMATION **PROFESSIONNELS**

Apprentissage

– une approche commune

Un cadre européen pour un apprentissage efficace et de qualité à l'agenda du Conseil des ministres de l'UE

Le 5 octobre 2017, la Commission européenne a proposé 14 critères visant à garantir une approche commune, dans l'ensemble de l'Union européenne, pour un apprentissage efficace et de qualité: sept critères relatifs aux conditions d'apprentissage et de travail et sept autres relatifs aux conditions générales du cadre (voir encadrés).

Les apprentissages bien conçus, qui combinent l'apprentissage à l'école et la formation sur le lieu de travail, se sont avérés efficaces pour faciliter la transition des jeunes des établissements d'enseignement et de formation vers le marché du travail: 60 à 70 % des apprentis (90 % dans certains pays) trouvent directement un emploi.

Depuis 2013, la Commission collabore avec les États membres et les parties prenantes pour promouvoir l'offre, la qualité, l'image et la mobilité des apprentissages dans le cadre de l'Alliance européenne pour l'apprentissage.

En outre, la Garantie jeunesse, adoptée par l'UE en 2013, cherche à garantir que chaque jeune reçoive une offre d'emploi, de formation ou d'apprentissage de bonne qualité dans les quatre mois suivant sa perte d'emploi ou la fin de ses études formelles. Il est essentiel de garantir la qualité des offres.

En ce qui concerne les stages, la question de la qualité avait été abordée par une recommandation de l'UE de 2014 (voir *Agenda social* n° 46). Ce nouveau Cadre en fera de même pour les apprentissages.

Le portail européen EURES sur la mobilité de l'emploi va commencer à publier des offres d'apprentissage dans toute l'Europe en 2018 et il est donc d'autant plus important d'avoir une approche commune paneuropéenne au concept «d'apprentissage efficace et de qualité», tout en respectant les systèmes et traditions dans ce domaine, qui diffèrent d'un pays à l'autre.

Dans le cadre de ce projet, la Commission européenne peut compter sur les partenaires sociaux européens, sachant que l'apprentissage fait partie intégrante, par définition, de leur cœur de métier. En 2016, ils s'étaient mis d'accord sur une déclaration conjointe intitulée «Vers une vision partagée de l'apprentissage».

Cette vision se basait sur un rapport élaboré par les syndicats sur la qualité et sur les travaux des employeurs quant à l'efficacité. Cela avait ouvert la voie dans le même temps à une perspective tripartite (employeurs, syndicats et gouvernements) de la part du Comité consultatif pour la formation professionnelle (CCFP).



© Belgamimage

Double objectif: le cadre européen pour l'apprentissage vise à assurer à la fois la qualité et l'efficacité.



Sur le lieu de travail et à l'école: les apprentissages qui combinent l'apprentissage à l'école et la formation sur le lieu de travail fournissent une aide efficace aux jeunes demandeurs d'emploi.

Un Réseau européen des apprentis, créé récemment et représentant les apprentis eux-mêmes, soutient également la notion de l'apprentissage de qualité.

Qualité et efficacité

Le cadre européen vise le double objectif de garantir à la fois la qualité et l'efficacité des apprentissages. Par exemple, la proposition de la Commission recommande que les apprentissages soient basés sur un apprentissage substantiel sur le lieu de travail, avec une attention particulière pour les acquis d'apprentissage et pour de bonnes conditions de travail, de santé et de sécurité.

Des accords de partage des coûts devraient être établis entre toutes les parties prenantes: les entreprises qui offrent des apprentissages, l'apprenant (qui ne perçoit pas un salaire complet) et les autorités nationales, régionales ou locales qui peuvent proposer des mesures d'incitation, aussi bien financières (en particulier pour les petites et moyennes entreprises) que non financières (p. ex., sous la forme de campagnes de sensibilisation).

Quelle que soit la qualité du cadre d'apprentissage, sa mise en œuvre dépend en fin de compte de l'engagement des employeurs d'accueillir des apprentis. Dans des pays comme l'Allemagne et la France, le nombre de stages d'apprentissage a diminué et des efforts sont actuellement déployés pour renverser la tendance. Dans un certain nombre d'autres pays, comme la Hongrie, la Slovaquie et l'Espagne, des efforts sont déployés pour introduire et consolider l'offre de stages d'apprentissage.

La voie à suivre

Une fois que le Cadre aura été adopté par le Conseil des ministres de l'UE, la Commission proposera des indicateurs pour chaque critère, qui pourront être utilisés par les États membres lors de l'application du Cadre. En outre, la Commission renforcera son soutien aux États membres et aux parties prenantes concernées par le biais de l'Alliance européenne pour l'apprentissage.

Une nouvelle série de services de soutien aux apprentissages encouragera le partage des connaissances et les opportunités de réseautage, et fournira du «bench-learning»: une combinaison d'apprentissage comparatif et d'apprentissage mutuel selon une

approche expérimentée avec succès par le Réseau européen des services publics de l'emploi.

Pour de plus amples informations:

<http://ec.europa.eu/social/main.jsp?langId=fr&catId=1198&newsId=2873&furtherNews=yes>

Financement de l'UE

Quatorze critères que les pays et les parties prenantes de l'UE devraient utiliser pour développer des apprentissages efficaces et de qualité figurent dans la proposition pour un cadre européen présentée par la Commission européenne le 5 octobre 2017.

Sept critères relatifs aux conditions d'apprentissage et de travail, traitant des questions telles que le contrat écrit, les acquis d'apprentissage, le soutien pédagogique, la composante liée au lieu de travail, la rémunération et/ou indemnité, la protection sociale et les conditions de travail, de santé et de sécurité.

Et sept critères relatifs aux conditions du cadre, concernant le cadre réglementaire, la participation des partenaires sociaux, le soutien aux entreprises, les parcours flexibles et la mobilité transnationale, l'orientation professionnelle et la sensibilisation, la transparence des offres, l'assurance de la qualité et le suivi des diplômés.

La Commission soutient l'application de ces critères par le biais du financement de l'UE: le Fonds social européen alloue, à lui seul, jusqu'à 27 milliards d'euros à l'enseignement et à la formation.

Au moins 390 000 apprentissages ont déjà été proposés dans le cadre de la Garantie jeunesse de l'UE et une nouvelle initiative ErasmusPro vise à soutenir 50 000 stages d'apprenants professionnels dans des entreprises à l'étranger d'ici à 2020 (voir *Agenda social* n° 49).

ANALYSE SOCIALE

Equité et solidarité entre générations

Des analyses récentes montrent à quel point il est urgent de renforcer l'équité du marché du travail et des systèmes de protection sociale pour les jeunes Européens et les générations futures



Rôle crucial: les partenaires sociaux ont déjà abordé un certain nombre de problèmes liés à l'équité intergénérationnelle.

Transmettre un caractère d'urgence en rassemblant des faits et des chiffres concrets sur le double fardeau qui pèsera sur les jeunes générations dans les années et les décennies à venir (voir encadré): tel était l'objectif du rapport 2017 de la Commission européenne sur l'évolution de l'emploi et de la situation sociale en Europe (ESDE), publié en juillet 2017. Jusque là, ces données étaient dispersées dans diverses études.

En collaboration avec le Comité économique et social européen, la Commission européenne a organisé le 10 octobre une conférence sur «L'équité et la solidarité intergénérationnelles en Europe» afin de discuter des différents thèmes abordés dans le rapport ESDE 2017: l'équité et la solidarité intergénérationnelles aujourd'hui et les défis à venir; la vie professionnelle comme fondement de la prospérité pour toutes les générations; la garantie d'un bon niveau de vie dans la vieillesse également à l'avenir; et la promotion de l'équité intergénérationnelle par le dialogue social.

Double fardeau

Alors que les adultes en âge de travailler ont connu une stagnation de leurs revenus pendant les années de crise, les pensions de retraite sont restées relativement bien protégées et ont même augmenté en termes relatifs. Malgré l'amélioration des niveaux d'éducation, les

jeunes générations ont vu leur taux d'emploi stagner, tandis que les travailleurs plus âgés ont connu une augmentation rapide de leur taux d'emploi.

Suite à la diminution de leur part dans l'ensemble de la population, à leur situation difficile sur le marché du travail et à leurs salaires bas, la part du revenu des jeunes travailleurs a diminué dans un grand nombre de pays de l'UE.

La transition vers un travail atypique a davantage touché la nouvelle génération de jeunes travailleurs que les travailleurs des groupes d'âge intermédiaire et les travailleurs plus âgés. Les travailleurs plus jeunes sont deux fois plus susceptibles d'exercer un emploi temporaire que les groupes de travailleurs d'âge avancé, de manière involontaire pour plus du tiers des jeunes travailleurs employés à temps partiel d'aujourd'hui.

Les mauvaises perspectives d'emploi des jeunes pendant la crise ont eu un impact négatif sur leur indépendance économique. Le report de la formation des ménages, de l'accession à la propriété et de la parentalité peut à son tour avoir des conséquences négatives en termes de relations intergénérationnelles sur les taux de fécondité et, par conséquent, sur la viabilité des systèmes de retraite.



Solidarité intergénérationnelle: essentielle compte tenu du double fardeau qui pèse sur les jeunes travailleurs.

La population européenne en âge de travailler (20-64 ans) a atteint son niveau maximal en 2009 et devrait diminuer de manière significative aux cours des prochaines décennies. Cela exercera une pression sur les futurs travailleurs qui seront appelés à générer une croissance de la productivité supérieure à celle de la génération actuelle de travailleurs. Dans le même temps, le nombre de personnes âgées de plus de 64 ans va considérablement augmenter. Un nombre croissant de personnes âgées dépendra donc d'un nombre décroissant de contributeurs potentiels, ce qui accentuera la dépendance démographique.

En conséquence, les jeunes travailleurs d'aujourd'hui seront probablement confrontés à une hausse des taux de cotisation nécessaires pour financer les dépenses futures suscitées par le nombre croissant de retraités. En outre, comparativement aux retraités d'aujourd'hui, ils percevront sans doute aussi des pensions plus basses, par rapport aux salaires. Bon nombre des réformes qui ont été présentées pour améliorer la viabilité à long terme des régimes de retraite sont étalées sur une longue période et affecteront donc les futurs contributeurs et retraités, plutôt que les retraités d'aujourd'hui.

Réponse politique

C'est ici qu'intervient la solidarité entre les générations. Le plus grand atout de l'UE face à cette situation, ce sont ses citoyens. Investir dans l'employabilité de toutes les générations, dans une perspective de cycle de vie, est absolument fondamental.

Un pourcentage plus élevé de travailleurs potentiels devrait bénéficier d'une aide à l'emploi (les femmes, les personnes handicapées, etc.) et la durée de la vie active devrait être prolongée. Une immigration nette et une fécondité plus élevée pourraient aussi contribuer à atteindre cet objectif, sachant que la productivité de tous les travailleurs doit être renforcée.

Les partenaires sociaux ont un rôle important à jouer dans ce contexte. Ils ont déjà abordé un certain nombre de problèmes liés à l'équité intergénérationnelle. Ils jouent aussi un rôle crucial dans la conception et la mise en œuvre de la législation sur la protection de l'emploi et des politiques actives de l'emploi (p. ex., la formation).

Le cadre pour la réponse politique est déjà en place, avec la nouvelle stratégie en matière de compétences pour l'Europe (voir *Agenda social* n° 45), le socle européen des droits sociaux et le Semestre européen (voir page 14 et suivantes). Des initiatives concrètes sur

l'accès à la protection sociale pour tous et l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée sont en cours de préparation.

Le prochain rapport, ESDE 2018, permettra d'approfondir la question de l'équité et la solidarité intergénérationnelles, puisqu'il mettra l'accent sur l'évolution du monde du travail.

Pour en savoir plus: <http://ec.europa.eu/social/main.jsp?&catId=89&furtherNews=yes&langId=fr&newsId=2841>

Moins bien lotis que leurs parents?

Le rapport de la Commission européenne sur l'évolution de l'emploi et de la situation sociale en Europe 2018 est axé sur un seul thème: l'équité et la solidarité intergénérationnelles.

Le taux d'emploi n'a jamais été aussi élevé dans l'UE et le chômage est au plus bas depuis décembre 2008. Dix millions d'emplois ont été créés depuis 2013.

Toutefois, pour la première fois depuis la Seconde Guerre mondiale, on craint que les jeunes d'aujourd'hui et leurs enfants ne connaissent une moins bonne situation que leurs parents.

Outre les effets de la crise et les défis de la mondialisation et de la numérisation, la population en âge de travailler est appelée à diminuer de manière constante, tandis que le nombre de futurs retraités augmentera de manière significative. Par conséquent, une population active plus réduite sera chargée de veiller à ce que l'UE maintienne son taux de croissance actuel, avec un plus grand nombre de retraités dépendant de cette population active.

Un double fardeau pèse donc sur les épaules des jeunes, compte tenu de l'évolution démographique et de la nécessité d'assurer la durabilité du système de retraite. D'où l'obligation d'agir rapidement, en impliquant toutes les générations.

INNOVATION

De nouvelles pistes dans le domaine **social**

L'innovation sociale joue un rôle stratégique dans la poursuite d'une croissance inclusive

Une grande variété de projets

Les appels à propositions lancés dans le cadre du programme européen pour l'emploi et l'innovation sociale (EaSI) donnent une idée de la grande variété de domaines couverts par l'innovation sociale.

L'appel d'offres de 2014 visait à promouvoir une approche intégrée dans la prestation de services sociaux. Sept projets avaient été sélectionnés. Ils portaient sur la garde d'enfants, les soins à long terme ou la prévention du décrochage scolaire.

L'appel d'offres de 2015 avait ciblé les services sociaux favorisant l'intégration au marché du travail. Huit projets s'attachent aujourd'hui à l'emploi et à la formation, au logement et à la santé, ainsi qu'à la fourniture d'un revenu minimum. Ils ciblent les personnes les plus éloignées du marché du travail, en particulier les jeunes défavorisés, les migrants peu qualifiés, les Roms et les handicapés mentaux.

Les projets qui seront sélectionnés à la suite de l'appel d'offres de 2016 porteront sur l'intégration des demandeurs d'asile, des réfugiés et de leurs familles dans le marché du travail, avec une attention particulière pour les femmes.

Développer un modèle de service pour faciliter les transitions des migrants vers l'éducation, le travail et d'autres services dès leur arrivée; créer un registre social unique axé sur les citoyens afin de coordonner et d'intégrer l'aide sociale dans une région donnée; organiser des milliers de réunions avec des chômeurs et des employés de la sécurité sociale afin de déterminer pourquoi autant de demandeurs d'emploi inscrits ne réclament pas les prestations sociales auxquelles ils ont droit...

Le fil rouge entre tous ces projets est l'innovation sociale: une innovation dont le caractère social se reflète à la fois dans ses fins et dans ses moyens, dans le «comment» (le processus) et le «pourquoi» (les objectifs sociaux et sociétaux visés).

Nouvelle ère

Des projets de ce type ont été présentés lors d'une grande conférence co-organisée les 27 et 28 novembre 2017 à Lisbonne par la Commission européenne, le gouvernement portugais et la Fondation Gulbenkian. Son thème: «La voie vers une ère d'innovation sociale». Les commissaires européens Marianne Thyssen (Emploi, Affaires sociales, Compétences et Mobilité des travailleurs) et Carlos Moedas (Recherche, Science et Innovation), ainsi que le président du Portugal Marcelo Rebelo de Sousa, le premier ministre António Costa, plusieurs ministres, maires et personnalités ont assisté à la conférence.



Deuxième chance: l'innovation sociale consiste à investir dans les personnes et à les autonomiser, comme le font les écoles de la deuxième chance.



Centre d'attention: L'appel à projets de l'UE en 2015 était axé sur les services sociaux destinés aux personnes les plus éloignées du marché du travail, comme les Roms.

Son objectif consistait à mettre en évidence les opportunités futures que l'innovation sociale pourrait offrir à l'Union européenne et à ses États membres, en termes de bien-être social, d'emplois et de développement des entreprises.

La conférence a réuni plus de 1 000 participants: des scientifiques, des innovateurs, des entrepreneurs sociaux, des représentants de la société civile, des décideurs politiques nationaux et régionaux, des acteurs locaux, des investisseurs providentiels (*business angels*), des hommes politiques, etc.

Ils ont pu réseauter, discuter des nouvelles tendances en matière d'innovation sociale (p. ex., l'innovation numérique, l'intégration de l'innovation sociale, etc.) ainsi que du rôle potentiel de l'innovation sociale dans les politiques et instruments de financement futurs de l'UE, au-delà de l'horizon 2020.

Nouveau contexte

La conférence de Lisbonne a eu lieu immédiatement après la proclamation du socle européen des droits sociaux par les présidents du Conseil des ministres de l'UE, de la Commission européenne et du Parlement européen à Göteborg (voir page 14).

Dans le nouveau contexte créé par le socle et sa proclamation au plus haut niveau possible, la politique sociale englobe des domaines de politiques que l'on considérait généralement comme distincts et séparés: l'éducation, la santé, le logement, les technologies de l'information et des communications, la recherche...

Comme l'ont montré les projets présentés lors de la conférence, la politique sociale vise aujourd'hui à améliorer les conditions de vie et de travail, ainsi que les compétences, du plus grand atout de l'UE face aux défis actuels: ses citoyens.

Investissement social

La vision sous-jacente est celle de l'investissement social: veiller à ce que le modèle européen d'une économie sociale hautement compétitive demeure viable dans le contexte des défis actuels et résiste mieux aux crises futures.

Dans la pratique, l'innovation sociale consiste à transformer les

citoyens en innovateurs, en leur donnant les moyens de relever les défis auxquels ils sont confrontés. En période de restrictions budgétaires, elle a recours à la créativité sociale et, en conséquence, fonctionne souvent mieux et apporte des solutions plus économiques que les solutions proposées de l'extérieur. Elle permet également d'opérer une transition vers un autre type de croissance qui donne une position centrale aux personnes et à l'environnement: une croissance inclusive.

«L'innovation sociale est une question de cohésion, de changement social qui contribue à construire une Europe plus sociale», déclarait Marianne Thyssen dans son allocution aux participants à la conférence de Lisbonne. «On dit que la nécessité est mère de l'invention. Et la nécessité est là. L'économie européenne a repris la voie de la croissance. L'emploi augmente à nouveau. Maintenant, nous devons aussi rendre l'Europe plus inclusive».

Plus d'informations sur l'innovation sociale:

<http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=1022&langId=fr>

Cofinancé par l'UE

L'innovation sociale est l'une des missions du Fonds social européen (FSE) et, depuis 2007, les programmes gérés directement par la Commission européenne (initialement PROGRESS, aujourd'hui EaSI) sont axés sur le soutien de programmes expérimentaux à petite échelle. Si de telles initiatives atteignent leurs objectifs, elles pourront être mises en œuvre à plus grande échelle dans un deuxième temps, grâce à l'aide des fonds de l'UE cogérés par les États membres, tels que le FSE.

Le FSE fournit la plupart des fonds, avec 1,1 milliard d'euros investis dans l'innovation entre 2014 et 2017. Le programme Horizon 2020 est également impliqué et soutient la recherche et l'innovation en général. Et pratiquement tous les services de la Commission européenne disposent d'un département de politiques d'innovation.

POLITIQUE SOCIALE



© Belgaimage

Appel à l'égalité: «L'Europe doit être une Union où tous sont égaux, où il ne peut y avoir des citoyens ou des travailleurs de seconde classe.» (Jean-Claude Juncker, discours de 2017 sur l'état de l'Union).

Garantir l'équité dans toute l'UE

Cette année, des initiatives cruciales de l'UE en matière d'emploi et de politique sociale vont se matérialiser dans le cadre d'une feuille de route vers une Union européenne plus unie, plus forte et plus démocratique.

Chaque année, en septembre, le président de la Commission européenne prononce un discours sur «l'État de l'Union (européenne)» devant le Parlement européen. En outre, en 2017, le président Jean-Claude Juncker a présenté une lettre aux chefs d'État et de gouvernement ainsi qu'aux présidents du Conseil européen et du Parlement européen.

Cette lettre a pris la forme d'une feuille de route «pour une Union plus unie, plus forte et plus démocratique», couvrant la période allant de la date de son discours sur l'État de l'Union au 30 mars 2019, le lendemain du départ du Royaume-Uni de l'Union européenne, et jusqu'aux élections européennes de juin 2019.

Pour comprendre le contexte dans lequel un programme de travail particulièrement ambitieux en matière d'emploi et d'affaires sociales est mis en œuvre par la Commission européenne en 2018 (voir encadré), il convient d'analyser la façon dont les questions liées à ce domaine apparaissent, à la fois dans le discours sur l'État de l'Union et dans la Feuille de route.

Huit millions de nouveaux emplois

Dans le discours, la politique sociale apparaît dès le début, sous

l'intitulé «Des vents favorables», où Jean-Claude Juncker souligne que «le chômage est au plus bas depuis neuf ans. Depuis le début de notre mandat, près de 8 millions d'emplois ont été créés. Avec 235 millions de personnes qui ont un travail, le taux d'emploi dans l'Union européenne est plus élevé qu'il ne l'a jamais été. La Commission européenne ne peut pas s'en attribuer seule tout le mérite. Cela dit, je suis sûr que, si 8 millions d'emplois avaient été détruits, cela nous aurait été reproché.»

Sous l'intitulé «Tenir le cap», dans un long développement consacré au problème de la migration, le président de la Commission affirme «être particulièrement fier des jeunes Européens qui se portent volontaires pour donner des cours de langue aux réfugiés syriens ou de tous ces jeunes qui, par milliers, se sont mis au service de notre nouveau corps européen de solidarité. Ces jeunes-là donnent vie et couleur à la solidarité européenne.»

À la fin de cette partie, il explique que «la migration irrégulière ne s'arrêtera que lorsque les migrants auront une autre option que d'entreprendre un voyage périlleux (...) Pour le reste, la migration légale est une nécessité incontournable pour l'Europe, un continent qui vieillit. C'est la raison pour laquelle la Commission a fait des

propositions pour faciliter l'accès des migrants qualifiés à l'Europe avec une carte bleue.»

Au cœur de son discours, Jean-Claude Juncker aborde la question des valeurs et c'est ici que l'on retrouve ses annonces les plus importantes dans le domaine de l'emploi et des affaires sociales: « Être attaché aux mêmes valeurs nous apporte un sentiment d'appartenance. Pour moi, l'Europe est un projet plus vaste que le marché unique (...) l'Europe est d'abord une union de la liberté, la liberté de faire entendre sa voix, en tant que citoyen et en tant que journaliste (...) Deuxièmement, l'Europe doit être une union de l'égalité. L'égalité entre ses Membres, grands ou petits, de l'Est ou de l'Ouest, du Nord ou du Sud (...) Dans une Union où tous sont égaux, il ne peut y avoir de citoyens de seconde classe (...), il ne peut y avoir des travailleurs de seconde classe. Les propositions de la Commission sur le détachement des travailleurs visent à assurer cet objectif. Nous devrions faire en sorte que toutes les règles de l'UE en matière de mobilité des travailleurs soient mises en œuvre de manière juste, simple et efficace par un nouvel organisme européen d'inspection et d'application des règles. Il est absurde de disposer d'une Autorité bancaire pour faire appliquer les normes bancaires, mais pas d'une Autorité commune du travail pour veiller au respect de l'équité dans notre marché unique. Nous allons créer une telle autorité.»

Une Union des normes sociales

Le socle européen des droits sociaux apparaît peu après, sous l'intitulé «Une Union plus unie», et après un appel à intégrer dans l'espace de libre circulation Schengen et dans la zone Euro les États membres qui ne font pas encore partie de ces espaces: «Si nous voulons mettre fin à la fragmentation et au dumping social en Europe, les États membres devront se mettre d'accord sur le socle européen des droits sociaux aussi rapidement que possible (...). Les systèmes sociaux nationaux resteront encore pour longtemps divers et distincts. Mais nous devrions au minimum nous mettre d'accord sur une union européenne des normes sociales, pour déterminer ensemble ce qui est juste et injuste. Si l'Europe veut réussir, elle ne peut pas délaissier ses travailleurs.»

Dans cette Feuille de route qui s'étend jusqu'à la fin de son mandat, le président de la Commission en appelle à l'organisation d'un sommet spécial en Roumanie le 30 mars 2019, au lendemain du Brexit: «Mon espoir est que les Européens se réveilleront dans une Union où nous défendons toutes nos valeurs (...). Où notre marché unique sera plus

équitable pour les travailleurs de l'Est comme de l'Ouest. Où nous aurons réussi à nous mettre d'accord sur un solide socle de normes sociales», ce qui a été le cas le 17 novembre 2017 (voir page 14 et suivantes).

Plus d'informations sur le discours sur l'État de l'Union:

https://ec.europa.eu/commission/state-union-2017_fr

Un programme ambitieux pour 2018

Le discours sur l'état de l'Union et la Feuille de route vers une UE de l'après-Brexit avec 27 États membres et les prochaines élections européennes: ces deux documents constituent ensemble un programme de travail très ambitieux pour la Commission européenne en 2018 dans le domaine de l'emploi et des affaires sociales:

- Des initiatives totalement nouvelles: comme une proposition visant à établir une Autorité européenne du travail et une initiative sur un numéro européen de sécurité sociale et, d'ici mai 2018, une proposition d'ensemble pour le futur Cadre financier pluriannuel (le budget de l'UE pour la période 2021-27, y compris les fonds structurels et d'investissement).
- Et d'autres proposées en 2017 qu'il s'agit de faire aboutir à travers le processus décisionnel de l'UE: comme celle qui concerne l'accès à la protection sociale pour les travailleurs indépendants atypiques, la révision de la directive relative à la déclaration écrite (voir *Agenda social* n° 49), la coordination des systèmes de sécurité sociale et l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée pour les parents et les aidants (*Agenda social* n°48), la révision de la directive sur le détachement des travailleurs, l'acte législatif sur l'accessibilité et une base juridique pour le Corps européen de solidarité.



Approche commune: «Nous devrions au minimum nous mettre d'accord sur une union européenne des normes sociales, pour déterminer ensemble ce qui est juste et injuste.» (Jean-Claude Juncker).

DOSSIER SPÉCIAL



La nouvelle dimension sociale

La proclamation du socle européen des droits sociaux au Sommet social du 17 novembre 2017 permet aux acteurs, du niveau européen au niveau local, de mieux s'approprier le socle. Elle donne aussi une impulsion supplémentaire à toute une série d'initiatives en matière d'emploi et d'affaires sociales lancées par la Commission européenne sur la base du socle, qui devraient se concrétiser au cours des dix-huit prochains mois.

Pour la première fois depuis exactement vingt ans, les chefs d'État et de gouvernement des pays de l'UE se sont réunis le 17 novembre dernier à l'occasion d'un sommet consacré exclusivement à l'emploi et aux affaires sociales.

En 1997, à Luxembourg, leur réunion visait à accélérer la mise en œuvre du nouveau titre Emploi qui avait été introduit dans le traité de l'UE.

En 2017, à Göteborg, leur sommet visait deux objectifs: proclamer, au nom de la Commission européenne, du Conseil des ministres de l'UE et du Parlement européen, le socle européen des droits sociaux qui

existe depuis avril 2017 sous la forme d'une recommandation (voir *Agenda social* n° 48) et participer à des débats diffusés en direct sur Internet avec des représentants de 30 organisations de partenaires sociaux et de la société civile sur la voie à suivre pour mettre en œuvre le socle concrètement (voir encadré).

En ce sens, le Sommet a constitué une étape essentielle du débat plus général sur l'avenir de l'Europe, lancé par la Commission européenne en mars 2017 avec la publication d'un Livre blanc sur cette question. Ce livre blanc a été suivi d'une série d'annexes, dont une sur la dimension sociale de l'Europe d'ici 2025 (voir *Agenda social* n° 49).



Au-delà des chefs d'État et de gouvernement

Le Sommet social ne s'est pas limité aux chefs d'État et de gouvernement, aux présidents des institutions et organismes de l'UE et aux représentants d'autres organisations internationales. Trente organisations d'un autre type étaient également invitées: les partenaires sociaux interprofessionnels européens et les partenaires sociaux suédois, ainsi que des acteurs de la société civile tels que la Plateforme sociale, le Forum européen de la jeunesse, etc.

Il ne s'agissait pas non plus de se limiter à des déclarations formelles et parallèles. Le Sommet social a plutôt été conçu comme un événement interactif, combinant des séances plénières avec des discussions en plus petits groupes pour débattre de l'accès au marché du travail, des conditions d'emploi et de travail équitables et du «soutien des transitions d'un emploi à l'autre».

Une grande partie du Sommet a été retransmise sur Internet, ce qui a permis aux citoyens en général de suivre ces débats en direct.

Sommet interactif: pendant le sommet social, le débat des dirigeants de l'UE avec les partenaires sociaux et les organisations de la société civile a été retransmis en direct sur Internet.

Protection

«Le nouveau monde du travail offre des opportunités», a commenté la commissaire européenne Marianne Thyssen. «Les personnes devraient pouvoir saisir ces opportunités et se sentir protégées, quel que soit le type d'emploi qu'elles occupent. C'est la raison d'être du socle européen des droits sociaux. (...) Je veux faire en sorte que tous les travailleurs soient couverts par des régimes de protection sociale sur la base de leurs contributions. C'est important pour veiller à ce que nos systèmes de protection sociale soient adéquats, durables et assurent l'équité entre les générations».

Double objectif

La mise en relation des chefs d'État des pays membres de l'UE avec les représentants des partenaires sociaux et d'autres organisations de la société civile, dans le cadre d'un même événement interactif, visait un objectif double.

Le premier consistait à faire de ce sommet une excellente opportunité de débattre des défis auxquels sont confrontés les pays et les citoyens de l'UE dans le domaine de l'emploi et des affaires sociales au sens large (y compris les conditions de vie, l'éducation, le logement, l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée, la numérisation, le changement démographique, etc.).

Le second objectif était de renforcer l'identification aux principes et valeurs inscrits dans le socle européen des droits sociaux de tous les acteurs de l'UE au niveau local et dans tous les secteurs de la société. Sachant que le socle peut donner lieu à des propositions de politiques

concrètes, non seulement de la part de la Commission européenne, mais aussi des gouvernements nationaux. Car c'est seulement à ce moment-là que les citoyens pourront exercer les droits contenus dans le socle, d'un point de vue juridique.

Programme d'action

«Le socle n'est pas un poème», a souligné le président de la Commission Jean-Claude Juncker dans son allocution. «C'est un programme de principes d'abord, un programme d'action ensuite».

Au niveau de l'UE, cela se reflète amplement dans le programme d'action de la Commission européenne pour 2018 (voir page 12) et dans le cycle de 2018 du processus du Semestre européen de gouvernance économique, sociale et budgétaire qui a été lancé cinq jours après la sommet de Göteborg. Ce cycle utilise le nouveau tableau de bord social annexé au socle européen des droits sociaux, afin d'évaluer de manière beaucoup plus exhaustive qu'auparavant la performance des pays de l'UE dans les domaines de l'emploi et des affaires sociales (voir page 21).

Les États membres doivent jouer leur rôle aussi, en particulier quand il s'agit de prendre des initiatives dans des domaines tels que l'établissement des salaires, où l'UE a peu d'influence. C'est particulièrement important à un moment où les rapports adoptés au début du cycle du Semestre européen 2018 déplorent le fait que l'expansion économique et la reprise du marché du travail auxquelles nous assistons ne se traduisent pas par une augmentation des salaires (voir page 21).



Pas un poème: le socle européen des droits sociaux est un programme de principes et d'action (Jean-Claude Juncker, co-organisateur du sommet, avec le Premier ministre suédois Löfven).

Égalité des chances

Quant aux citoyens de l'UE, une enquête Eurobaromètre spéciale sur l'avenir de l'Europe, publiée en octobre 2016, révèle que la plupart des Européens pensent que la vie des jeunes sera plus difficile que celle de leur propre génération. Et plus de la moitié des personnes interrogées sont en désaccord avec l'affirmation selon laquelle, dans leur pays, tout le monde a une chance de réussir dans la vie.

Par ailleurs, une grande majorité des personnes interrogées reconnaissent qu'une économie de marché libre devrait aller de pair avec un niveau élevé de protection sociale. Il existe également un consensus croissant au sein de l'UE sur la nécessité de promouvoir l'égalité des chances afin de garantir que chacun puisse bien démarrer dans la vie, surmonter les difficultés et atteindre son propre potentiel.

L'égalité des chances, l'égalité des salaires, le partage des responsabilités familiales entre les hommes et les femmes et les opportunités de se développer et de se tenir au courant des évolutions technologiques grâce à l'apprentissage tout au long de la vie et à l'amélioration des compétences: tout cela contribuerait à l'autonomisation des personnes et à l'établissement de structures sociales plus résilientes, capables de s'adapter efficacement au fil du temps.

Pour en savoir plus:

<http://ec.europa.eu/social/main>

[jsp?langId=fr&catId=89&newsId=9003&furtherNews=yes](http://ec.europa.eu/social/main.jsp?langId=fr&catId=89&newsId=9003&furtherNews=yes)

Au-delà des retombées de la crise

La crise économique de 2008 a laissé de profondes marques sociétales, du chômage de longue durée aux niveaux élevés de dette publique et privée, dans de nombreuses régions d'Europe.

Bien que l'économie de l'UE ait retrouvé une certaine stabilité, des inégalités sociales considérables subsistent, et de nombreuses difficultés persistent et doivent être résolues: les différences en termes de couverture sociale entre les travailleurs ayant des contrats standards et des contrats atypiques, l'écart salarial entre les hommes et les femmes, l'accès inégal aux biens et services pour les personnes handicapées et les autres groupes vulnérables...

Aujourd'hui, les personnes changent d'emploi jusqu'à 10 fois tout au long de leur vie professionnelle et de plus en plus de personnes ont des contrats de travail atypiques.

La population en âge de travailler diminuera si la tendance démographique actuelle dans l'UE se poursuit: il y aura 38 millions d'Européens en âge de travailler en moins d'ici 2060. Si, actuellement, quatre personnes actives soutiennent un retraité, d'ici à 2060, ce ratio passera à deux travailleurs pour un retraité.

À l'ère de la révolution numérique, 70 millions d'Européens n'ont pas les compétences de base en lecture, en calcul et en informatique, alors que 40 % des employeurs déclarent ne pas trouver les personnes possédant les compétences appropriées pour pouvoir se développer et innover.



Égalité des sexes: une plus grande égalité entre les hommes et les femmes contribuerait à l'autonomisation des personnes et permettrait de construire des structures sociales plus résilientes.



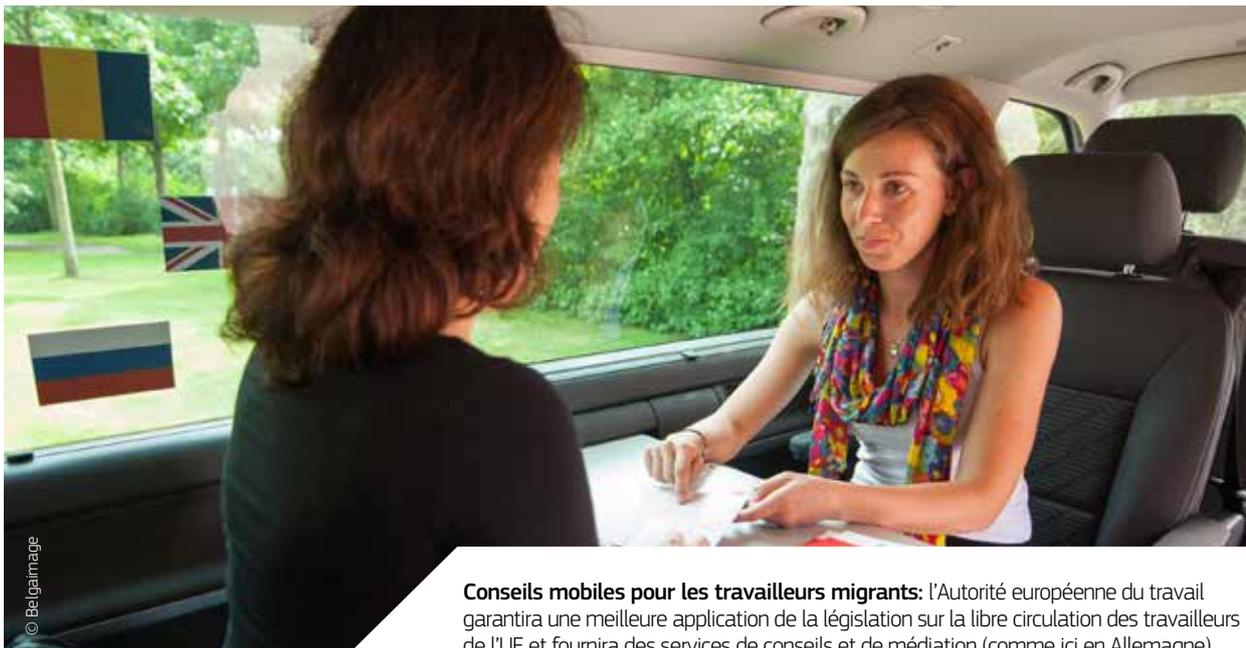
Michel Servoz: il est essentiel d'avoir le soutien à la fois de l'UE et des pays membres pour le socle européen des droits sociaux.

Michel Servoz

Le partenariat, essentiel à la nouvelle dimension sociale

La proclamation du socle européen des droits sociaux à Göteborg par les présidents du Conseil des ministres de l'UE, du Parlement européen et de la Commission européenne; un discours sur l'état de l'Union particulièrement ambitieux prononcé par le président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker et l'annonce de la création, entre autres, d'une Autorité européenne du travail; le déploiement par la Commission d'une série de propositions ambitieuses et complexes visant à mettre en œuvre le socle; et une proposition pour un nouveau Cadre financier pluriannuel de l'UE pour la période 2020-2027 qui sera adoptée en mai 2018: l'année 2017 s'est terminée en beauté dans le domaine de l'emploi et des affaires sociales.

Nous avons demandé à Michel Servoz, directeur général de la Direction générale pour l'emploi, les affaires sociales et l'inclusion, de nous donner son avis sur cette accélération des événements, d'un point de vue opérationnel.



Conseils mobiles pour les travailleurs migrants: l'Autorité européenne du travail garantira une meilleure application de la législation sur la libre circulation des travailleurs de l'UE et fournira des services de conseils et de médiation (comme ici en Allemagne).

L'UE est-elle en train d'adopter une nouvelle dimension sociale?

L'accent est définitivement mis sur les questions sociales, en particulier avec la signature de la proclamation du socle européen des droits sociaux par les chefs d'État le 17 novembre 2017: nous avons 28 pays qui, malgré leurs nombreuses différences en termes de valeurs et performances sociales, reconnaissent la nécessité de rétablir un certain degré de convergence et de définir des objectifs communs dans ce domaine!

Quelle différence apporte la proclamation du socle européen des droits sociaux par rapport à son adoption sous la forme d'une recommandation comme l'avait fait la Commission en avril 2017?

Cela représente un changement majeur. Maintenant, les 28 États membres soutiennent le socle, en plus des trois principales institutions de l'UE: le Conseil, la Commission et le Parlement. Il est essentiel d'avoir cette combinaison du soutien de l'UE et des pays, étant donné que les 20 principes consacrés dans le socle européen des droits sociaux doivent être mis en œuvre à la fois par la législation européenne et par les législations nationales. Certains de ces principes relèvent de la compétence de l'UE, d'autres pas. Le principe relatif aux salaires, par exemple, ne peut être appliqué que par les législations nationales. Dans certains pays, il pourrait même être mis en œuvre par un accord entre les partenaires sociaux. Et il y a aussi le fait que l'application des principes du socle, qu'elle soit mise en œuvre via la législation européenne ou via les législations nationales, peut également bénéficier du financement de l'UE.

Le socle européen des droits sociaux est accompagné d'un nouveau tableau de bord social qui permet de contrôler la performance des États membres de l'UE en termes de convergence vers les principes du socle. Comment cela fonctionne-t-il dans la pratique?

Nous avons déjà commencé à l'utiliser dans le cadre de l'exercice

2018 du Semestre européen, que nous avons lancé le 22 novembre avec l'adoption de l'examen annuel de la croissance et d'une proposition d'un rapport conjoint sur l'emploi qui est actuellement examinée avec les États membres (voir page 22). Dans la pratique, ce nouveau tableau de bord contient 14 indicateurs qui montrent les domaines dans lesquels certains pays doivent en faire davantage. Cela se traduira à son tour, le cas échéant, par des recommandations par pays qui seront adoptées par le Conseil européen en juillet 2018. Nous utilisons donc les instruments du processus de gouvernance

L'avenir du travail, c'est aussi l'avenir de nos sociétés

Le socle européen des droits sociaux va au-delà de ce que nous définissons traditionnellement comme la politique «sociale»...

Oui. Il a trait aux valeurs sociales, mais aussi à des questions concrètes telles que la santé, le logement... Il s'agit d'un programme très vaste qui reconnaît que l'on ne peut pas séparer les questions relatives à l'emploi des questions sociales. Dans l'ensemble, c'est un programme qui est véritablement tourné vers l'avenir: l'une des grandes questions que nous avons abordées lors de la préparation du socle était celle de l'avenir du travail, qui s'avère être aussi une question sur l'avenir de nos sociétés. Si l'on se penche sur la situation des jeunes, on peut constater à quel point il est difficile pour eux non seulement de trouver un emploi, mais aussi d'obtenir un logement. Il y a aussi des questions telles que le coût de l'éducation et nous voulons donc envisager toutes ces questions de façon holistique.

économique et sociale du Semestre européen pour convaincre les États membres d'être plus favorables à la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux.

L'UE est-elle en train d'ouvrir la voie en adoptant cette approche holistique et en abandonnant les cloisonnements?

Je dirais plutôt que l'UE revient vers une approche qui intègre les questions macro-économiques et les problèmes de l'emploi. La crise économique nous a montré qu'il est essentiel d'adopter une telle approche. Certains pays de l'UE sont vraiment déterminés à adopter une approche aussi intégrée, mais pour l'UE dans son ensemble, il s'agit de revenir à quelque chose qui était très important dans le passé. C'est grâce à Jean-Claude Juncker qui se focalise véritablement sur la performance à la fois économique et sociale. Depuis le début de son mandat, il préconise une notation sociale triple A pour l'UE.

En septembre 2017, Jean-Claude Juncker a également recommandé la création d'une autorité européenne du travail.

Cela est dû, en grande partie, aux problèmes qui sont apparus avec la mobilité transfrontalière des travailleurs et des citoyens européens au sein de l'UE: le détachement des travailleurs, la coordination des systèmes nationaux de sécurité sociale, etc. Ces problèmes proviennent d'une coopération insuffisante entre les États membres. Lorsque les citoyens se déplacent d'un pays de l'UE à un autre, ils rencontrent des problèmes pour faire valoir leurs droits. Il y a également des problèmes d'abus et d'application inadéquate de la législation communautaire par certains États membres. L'Autorité européenne du travail aidera à créer de meilleures normes de mise en œuvre. Elle améliorera les inspections sur l'application de la législation communautaire dans la pratique dans les États membres

et elle jouera également un rôle de médiateur en cas de difficultés et de litiges.

Cette question de la libre circulation des citoyens et des travailleurs dans l'UE est devenue particulièrement sensible ces derniers temps...

Oui. Même si seule une petite proportion des citoyens de l'UE vit et travaille dans un autre pays de l'UE, cela a créé certaines tensions politiques, pas toujours pour de bonnes raisons... Mais nous devons les reconnaître. Il est tout à fait clair que la mobilité des citoyens de l'UE doit être encouragée et améliorée: elle est favorable au fonctionnement du marché unique et réduit l'inadéquation des compétences qui existe dans certains pays de l'UE. C'est l'une des quatre libertés, au même titre que la libre circulation des biens, des services et des capitaux. Mais pour que cela fonctionne, nous devons atténuer les tensions politiques qui sont apparues et faciliter la libre circulation des travailleurs de manière pratique: nous devons apporter des solutions. C'est ce que nous avons fait avec nos propositions sur le détachement des travailleurs et sur la sécurité sociale. Le 23 octobre, nous avons obtenu un accord au sein du Conseil des ministres de l'UE sur une approche générale concernant la révision de la directive sur le détachement des travailleurs, ce qui représente une étape importante dans le processus décisionnel.

Le socle européen des droits sociaux va-t-il contribuer à la définition du futur cadre financier?

Absolument. Le socle doit être l'élément moteur, le cadre politique pour la conception de futurs instruments financiers qui mettront en œuvre, en partie, chacun des 20 principes du socle.

On parle d'un Fonds de capital humain?

C'est une des options qui sont envisagées. Nous pensons en effet



Changement de mentalité: «Les politiques relatives à l'emploi et aux affaires sociales impliquent une collaboration entre les employeurs, les syndicats et les gouvernements».

qu'il est important maintenant d'accorder plus d'attention, en termes politiques, aux actions qui sont axées sur le capital humain. Si vous analysez la situation économique, notre compétitivité dépend grandement du facteur humain: les compétences, l'innovation, l'éducation... Je ne dis pas que nous devrions cesser d'investir dans les infrastructures, mais peut-être devrions-nous nous concentrer un peu plus sur le capital humain.

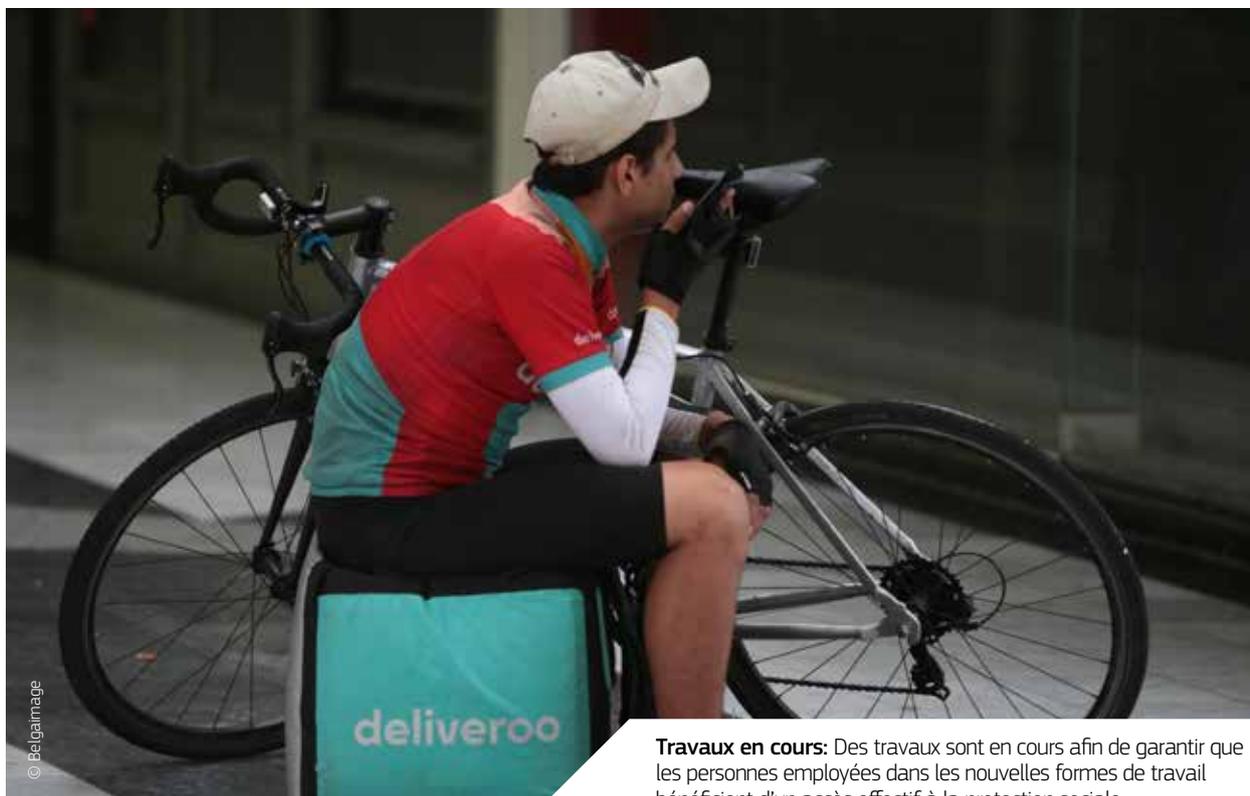
Le dialogue entre la Commission européenne et les partenaires sociaux, ainsi que la société civile, a été relancé ces dernières années. Cette coopération est-elle appelée à s'intensifier encore davantage, à mesure que l'accent sera mis de plus en plus sur la mise en œuvre concrète des droits et des principes sociaux?

La mise en œuvre des droits consacrés dans le socle européen des droits sociaux exige un grand changement de mentalité. Le niveau d'ambition du socle nécessite réellement un véritable partenariat de la part des partenaires sociaux. La question fondamentale est de savoir comment ils participeront au développement de la politique sociale européenne, mais aussi des politiques sociales nationales. En effet, nous avons lancé des initiatives pour donner un vrai coup de fouet au travail des partenaires sociaux et cela donne de bons résultats, comme nous l'avons vu récemment avec la question des compétences. Toutefois, il reste encore beaucoup à faire. Nous aimerions voir davantage d'initiatives, plus audacieuses, émanant des partenaires sociaux eux-mêmes. Bien entendu, je comprends les contraintes auxquelles ils sont soumis, mais les gouvernements nationaux ou l'UE ne peuvent pas être ambitieux de façon isolée, seuls: cela ne fonctionnerait pas dans ce domaine particulier de l'emploi et des affaires sociales qui implique une authentique collaboration entre les employeurs, les syndicats et les gouvernements.

Des dossiers ambitieux et complexes pour 2018

Le programme de la Commission européenne pour 2018 est particulièrement ambitieux dans le domaine de l'emploi et des affaires sociales...

Tout à fait! Nous devons encore réviser la directive relative à la déclaration écrite pour laquelle nous venons de recevoir les réponses des partenaires sociaux dans le cadre de la deuxième phase de consultation. Des travaux sont en cours afin de garantir un accès effectif à la protection sociale pour les personnes employées dans les nouvelles formes de travail (voir *Agenda social* n° 49). Et nous devons présenter une proposition sur l'Autorité européenne du travail et sur un numéro de sécurité sociale européen. Ce sont des dossiers extrêmement ambitieux et complexes, mais nous les mènerons à bien. Et il y a aussi la préparation de notre proposition pour le prochain Cadre financier pluriannuel 2021-2027, qui devra être prête d'ici à mai 2018 au plus tard. En effet, ce ne sont pas seulement les dossiers législatifs qui sont importants pour les citoyens: nos instruments financiers le sont aussi, car ils sont l'expression de la solidarité européenne sur le terrain!



© Belgaimage

Travaux en cours: Des travaux sont en cours afin de garantir que les personnes employées dans les nouvelles formes de travail bénéficient d'un accès effectif à la protection sociale.



Acquisition de compétences: l'examen annuel de la croissance de 2018 donne la priorité à l'acquisition des compétences ainsi qu'à la promotion de l'égalité des chances et de conditions de travail équitables.

Un **Semestre européen** de plus en plus social

Pour la première fois, le processus annuel de coordination de la politique économique, sociale et budgétaire de l'UE, le «Semestre européen», évalue la performance des États membres à la lumière des indicateurs du socle européen des droits sociaux

Le cycle 2018 du Semestre européen a été lancé tout juste cinq jours après la proclamation du socle européen des droits sociaux et son approche "investissement social" (voir page 14). Il est significatif, par conséquent, que ce nouveau cycle soit axé plus particulièrement sur l'investissement dans les personnes.

Par ailleurs, la toile de fond du Semestre 2018 est celle d'une reprise économique robuste au sein de l'UE, avec des taux d'emploi record et des taux de chômage redescendant aux niveaux antérieurs à la crise.

Toutefois, cette reprise du marché du travail ne se reflète pas dans la croissance des salaires et beaucoup ne ressentent pas encore les effets de ces bonnes nouvelles.

Par conséquent, la priorité est maintenant de faire en sorte que cette dynamique profite à tous, dans les pays de l'UE, et qu'elle perdure!

Droits sociaux

Le paquet d'automne du Semestre européen, que la Commission



© Belgaimage

Cas critique: La version préliminaire du rapport conjoint sur l'emploi de cette année identifie 50 cas critiques, dans 18 pays, grâce au nouveau tableau de bord social fort de 14 indicateurs.

européenne a présenté le 22 novembre 2017, intègre pleinement les 20 principes du socle européen des droits sociaux et les trois catégories auxquelles ils appartiennent: égalité des chances et accès au marché du travail, conditions de travail équitables et protection et inclusion sociales.

L'examen annuel de la croissance (EAC) 2018, qui donne le coup d'envoi au Semestre (voir encadré), encadre les nouvelles priorités dans un triangle vertueux: la réforme, pour améliorer le fonctionnement des marchés de produits, de services et du travail; l'investissement (y compris l'investissement dans les personnes); et l'austérité budgétaire. Le but est de stimuler simultanément la productivité, la croissance à long terme, la cohérence entre les États membres et l'inclusion sociale dans chaque pays.

En ce qui concerne la réforme, elle donne la priorité au soutien fourni aux travailleurs pour acquérir des compétences et à la promotion de l'égalité des chances, ainsi que de conditions de travail équitables.

Situations critiques

L'EAC 2018 adopte une approche axée sur l'investissement social qui couvre l'ensemble du cycle de vie et inclut non seulement les conditions de travail, mais aussi les conditions de vie, à tous les âges.

La version préliminaire du rapport conjoint sur l'emploi, repris dans l'EAC et qui fait partie du paquet d'automne, utilise le nouveau tableau de bord social qui est annexé au socle européen des droits sociaux.

Avec 14 indicateurs, ce nouveau tableau de bord offre une image

complète et robuste de la performance sociale et en matière d'emploi de chaque État membre. Il permet de qualifier les situations de «bonnes», «faibles mais en amélioration» et «critiques», quand il s'agit de mettre en œuvre le socle européen des droits sociaux.

En conséquence, la version préliminaire du rapport conjoint sur l'emploi définit 50 cas «critiques», détectés dans 18 pays de l'UE, qui nécessitent une intervention.

Nouvelles lignes directrices

Le paquet d'automne comprenait également une proposition de modification des «Lignes directrices pour l'emploi» qui constituent la base juridique du résultat final du processus du Semestre européen: les recommandations de réforme, envoyées à tous les pays de l'UE par le Conseil européen au terme du cycle (voir encadré).

La Commission européenne propose de modifier les Lignes directrices pour l'emploi de façon à les renforcer sur des questions telles que les conditions de travail précaires, l'abus des contrats atypiques, le dialogue social, l'accès à une assistance adéquate en matière de logement social ou l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée, en conformité avec les principes du socle européen des droits sociaux.

Un nouveau fil rouge

En octobre 2014, dans son discours prononcé devant le Parlement européen, le président élu de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, avait affirmé qu'il voulait «pour l'Europe un triple A social: c'est tout aussi important qu'une notation financière et économique triple A».

Depuis lors, la dimension sociale du Semestre européen a été

progressivement renforcée, en particulier dans la façon dont les documents d'orientation sont rédigés, documents qui forment les éléments constitutifs de chaque cycle de Semestre européen.

De plus en plus, l'impact des réformes programmées ou en cours de réalisation sur l'égalité sociale apparaît comme un fil conducteur dans les rapports par pays qui sont adoptés chaque année au mois de février (voir encadré).

La participation toujours plus importante des partenaires sociaux au processus du Semestre est particulièrement significative à cet égard.

Dialogue social

En 2015, le dialogue social avait été intégré dans les Lignes directrices pour l'emploi. Et le jour même de l'adoption du paquet d'automne 2018 du Semestre européen, la première surveillance multilatérale sur le dialogue social avait eu lieu au sein du Comité pour l'emploi, le principal comité consultatif pour les ministres de l'Emploi et des Affaires sociales au sein du Conseil de l'UE. Les États membres avaient tiré conjointement des conclusions par pays sur la qualité de ce dialogue, en soulignant son caractère essentiel pour une croissance équilibrée.

Le rôle central que le socle européen des droits sociaux joue aujourd'hui dans le Semestre européen implique également un nouveau partenariat avec la société civile, pour discuter des priorités du Semestre et les traduire en plans d'action. En effet, le socle n'aurait jamais vu le jour sans le puissant engagement de la société civile.

Les partenaires sociaux et les organisations de la société civile peuvent tous deux enrichir le Semestre de leurs connaissances des réalités du terrain. Avec un sens d'appropriation accru à tous les niveaux de gouvernance, les recommandations par pays élaborées par le Semestre européen seront plus faciles à mettre en œuvre.

Pour en savoir plus: <http://ec.europa.eu/social/main.jsp?langId=fr&catId=89&newsId=9011&furtherNews=yes%20>

Un processus annuel et saisonnier

La première étape du processus annuel du Semestre européen de l'UE – le processus de coordination des politiques économiques, sociales et budgétaires – a lieu en novembre. Cette étape, appelée «paquet d'automne», comprend les phases suivantes:

- l'Examen annuel de la croissance, base de l'établissement d'une approche commune aux priorités de l'UE;
- la version préliminaire du rapport conjoint sur l'emploi, une évaluation annuelle des principaux développements dans l'UE en matière d'emploi et de protection sociale, ainsi que des actions de réforme des États membres, qui est adoptée par le Conseil des ministres de l'UE en mars;
- les Lignes directrices pour l'emploi, qui définissent la portée et l'orientation de la coordination des politiques des États membres;
- un rapport sur le mécanisme d'alerte qui donne le coup d'envoi du cycle annuel de surveillance des déséquilibres budgétaires;
- une évaluation des projets de plans budgétaires des États membres de la zone euro;
- et une recommandation sur la politique économique de la zone euro.

En février, la Commission européenne publie des rapports évaluant les performances économiques et sociales de chaque pays de l'UE.

En mars ou en avril, les États membres présentent leurs programmes nationaux de réforme et de stabilité/convergence. En mai-juillet, les chefs d'État et de gouvernement envoient des recommandations politiques par pays.

Et entre août et octobre, les gouvernements nationaux intègrent ces recommandations dans leurs plans de réforme et leurs budgets nationaux pour l'année suivante.



Égalité sociale: l'impact des réformes, programmées ou en cours de réalisation, sur l'égalité sociale est un fil rouge dans les rapports par pays adoptés en février.

BÉNÉFICIAIRES DE FONDS UE

De la production de confiture aux prescriptions électroniques

Les expériences d'Erika (Hongrie), Marisa (Malte), Kristina et Monika (Bulgarie), et Marios et Alexandra (Grèce)

Après avoir exercé une profession épuisante d'un point de vue émotionnel, Erika recherchait une activité qui serait source d'énergie positive et de bonheur dans sa vie. Elle trouva la solution dans un programme financé par le Fonds social européen (FSE) et destiné aux jeunes entrepreneurs. Ce programme l'a aidée à transformer son hobby de confection de confitures maison en une activité commerciale à Újfehértó, une ville située dans la région de la Grande plaine septentrionale de la Hongrie et spécialisée, précisément, dans la fabrication de confitures maison.

Elle a participé à une formation sur les compétences entrepreneuriales et elle a reçu une subvention qui lui a permis de créer son site Internet, d'augmenter ses activités de marketing et de développer son activité.

«Nous fournissons à nos clients une grande variété de confitures qui sont élaborées selon les techniques traditionnelles», explique Erika. «Il était primordial de créer une image et une marque uniques en introduisant sur le marché national des nouveaux produits inconnus jusqu'alors.»

Les équipements obtenus grâce à la subvention permettaient de fabriquer d'autres produits, en plus des confitures. Mais Erika réalisa aussi que le nombre d'entreprises similaires augmentait sur le marché. Elle comprit que la clé du succès à long terme résidait dans le développement de produits et l'expansion de son entreprise.

S'inspirant d'une recette familiale, Erika lança la «purée de Lecsó», une préparation à base de lamelles d'oignons, de tomates, de poivrons verts et d'épices. Ce produit s'est révélé être un complément populaire de sa gamme de produits.

À l'avenir, Erika envisage de développer encore davantage son activité et elle aimerait solliciter d'autres subventions européennes.

Groupes défavorisés

Lancé en 2013, le projet LEAP visait à lutter contre l'exclusion sociale et la pauvreté à Malte en offrant aux groupes défavorisés une formation et des opportunités professionnelles, c'est-à-dire en contribuant à l'autonomisation des personnes. Les centres LEAP étaient installés dans diverses régions de Malte afin d'assurer la prestation des services du projet directement auprès des communautés locales.



Changement d'échelle: en Hongrie, Erika a transformé son hobby d'élaboration de confitures en une activité commerciale.



Nanniet Malta
Grandparents Malta



© Union européenne

Plus grand rayon d'action: à Malte, Marisa a aidé l'ONG «Grandparents Malta» à étendre sa portée en organisant, gérant et coordonnant des événements.

Marisa est l'une des personnes qui a bénéficié d'une aide du projet LEAP et de ses centres. «J'étais au chômage depuis plusieurs années en raison de responsabilités familiales» explique-t-elle. «Grâce à ma participation au programme de stages LEAP, j'ai aidé l'ONG «Grandparents Malta» à élargir sa portée par l'organisation, la gestion et la coordination logistique d'événements. À plusieurs occasions, j'ai représenté l'organisation lors de réunions et dans le cadre de ses relations avec les médias», ajoute-t-elle. «Cela a facilité ma réintégration dans la communauté et perfectionné mes compétences personnelles».

Bien que le projet LEAP, financé par le FSE, ait officiellement pris fin en 2015, le ministère de la Famille et de la Solidarité sociale a décidé de tirer profit de son succès. Il a lancé le programme LEAP qui fait maintenant partie de la Politique stratégique nationale de Malte pour la réduction de la pauvreté et l'inclusion sociale.

Décrochage scolaire

Réduire les taux de décrochage scolaire et encourager les étudiants à tirer le meilleur parti de leur scolarité est une priorité dans toute l'Europe. En Bulgarie, le projet SUCCESS, financé par le FSE, a contribué à rendre l'école plus attrayante, en particulier pour ceux qui risquent de quitter l'école prématurément, en soutenant toute une série d'activités et de clubs extrascolaires.

«Quand le projet SUCCESS a démarré, j'envisageais de me lancer dans le journalisme» explique Kristina, une participante au projet. «Puis j'ai participé à un concours informatique et cela m'a amenée à reconsidérer mon avenir.»

Kristina, qui étudie actuellement l'informatique et le génie logiciel à l'université, évalue l'impact que le projet a eu sur sa vie: «Le projet SUCCESS m'a donné l'opportunité de choisir ma carrière. Il m'a appris à travailler en équipe et m'a encouragée à participer à des concours et à des formations.»

Monika a vécu une expérience similaire pendant ses études de restauration. «Grâce au projet, j'ai découvert de nouveaux produits et matériaux utilisés dans la confiserie. Cela m'a aidée à m'améliorer professionnellement.»

Monika et Kristina sont juste deux étudiantes parmi les milliers de jeunes qui ont bénéficié du projet SUCCESS. Le projet a non seulement atteint son objectif de réduction des taux de décrochage scolaire, mais

il a également établi des lignes directrices pour la mise en œuvre d'activités extrascolaires qui pourraient servir de base à une norme éducative à l'échelle nationale.

Ordonnances électroniques

La prescription de médicaments et de procédures médicales est l'un des aspects les plus cruciaux dans les domaines des soins de santé et de la sécurité sociale. Elle affecte de manière significative à la fois la santé publique et les finances publiques. L'ordonnance électronique ou «e-prescription», c'est-à-dire l'émission, la distribution et le contrôle de prescriptions et d'autres actes médicaux à l'aide des technologies de l'information, est l'un des principaux outils permettant de résoudre les problèmes chroniques dans ce domaine.

Dans le cadre du projet «Établissement de procédures de prescription électronique» financé par le FSE, une mise en œuvre pilote des ordonnances électroniques a été menée à bien en Grèce. Le succès de son fonctionnement opérationnel a été assuré et son introduction et utilisation dans la pratique quotidienne ont été facilitées.

«Le projet a fermement contribué à l'introduction efficace et à la vaste diffusion des ordonnances électroniques, à la réduction des dépenses pharmaceutiques en Grèce et à la communication d'informations exhaustives aux parties prenantes et au public», explique le chef de projet Marios.

La fiabilité, la sécurité et la transparence du flux d'informations ont été assurées en définissant les bases pour la résolution des problèmes rencontrés par les acteurs concernés, tels que des erreurs ou des ambiguïtés liées aux prescriptions manuscrites, les longues files d'attente pour le renouvellement des prescriptions ou les retards de paiement.

«Cela m'a permis de gagner un temps considérable: toutes ces heures durant lesquelles je devais attendre à ma caisse d'assurance et toutes les heures de travail perdues», confirme la bénéficiaire du projet Alexandra. «Cela a représenté une amélioration significative pour le secteur de la santé en Grèce.»

Pour en savoir plus:

Lien vers la section «Mon histoire» du site Internet du FSE

VOIX D'ICI ET **D'AILLEURS**

Le tableau de bord social aidera la **société civile** à participer au Semestre européen



© Charlotte Poitier

Luk Zelderloo: «Les politiques européennes doivent faciliter la pleine intégration des personnes handicapées grâce à des systèmes de soutien de haute qualité axés sur la personne».

En tant que représentant d'un réseau de plus de 15 000 services de soins et de soutien aux personnes handicapées, ma première priorité est de veiller à ce que les politiques européennes facilitent la pleine intégration des personnes handicapées à l'aide de systèmes de soutien de haute qualité axés sur la personne, conformément à la Convention de Nations Unies relatives aux droits des personnes handicapées.

Cela signifie que nous travaillons sur un vaste éventail de politiques: des Fonds structurels et d'investissement européens au Plan d'investissement de l'UE; de la passation de marchés publics au dialogue social, y compris des activités destinées à libérer le potentiel de création d'emplois du secteur, le chômage de longue durée et le programme des compétences. Toutes ces politiques sont directement liées au développement du secteur.

Nous travaillons également sur des instruments transversaux plus généraux tels que le socle européen des droits sociaux (voir page 14) et le Semestre européen (page 21).

En influençant le développement des politiques nationales dans le domaine de l'inclusion sur le marché du travail, de l'éducation et de la prestation de soins, le Semestre européen est un instrument important pour le secteur social. Il est donc essentiel, selon nous, que les deux principaux acteurs du processus - les États membres et la Commission européenne - soient conscients des principaux obstacles au développement de services de soutien de qualité au niveau national ou régional.

À cet égard, la Commission européenne - en particulier la DG Emploi et Affaires sociales - a réalisé des progrès considérables au cours de ces dernières années, en termes de financement et d'implication de la société civile dans une approche franche et constructive.

L'année dernière, l'EASPD (Association européenne des prestataires de services pour personnes en situation de handicap) a qualifié le taux de chômage extrêmement élevé des personnes handicapées de défi social et économique majeur pour l'Europe, avec des données solides et des recommandations concrètes sur la manière d'aider les personnes handicapées à accéder au marché du travail. Ces

constatations ont été reprises par la Commission européenne qui en a fait une question prioritaire à l'agenda du Semestre européen.

Il reste bien sûr des défis à relever. On a souvent reproché au Semestre européen d'accorder une trop grande attention à l'application des règles budgétaires de l'UE. Cela a exercé une pression sur les États membres qui ont été contraints de «consolider» leurs dépenses publiques, ce qui a souvent donné lieu à des réductions des dépenses destinées aux services de soins et de soutien sociaux. Un autre danger réside dans les difficultés que les ONG sociales éprouvent pour maintenir l'implication de leurs partenaires locaux envers le processus du Semestre sur plusieurs années.

On espère que le nouveau «tableau de bord social» qui accompagne le socle européen des droits sociaux contribuera à maintenir l'engagement des parties prenantes locales vis-à-vis du processus du Semestre et facilitera le difficile exercice d'équilibre de l'UE entre le respect des règles budgétaires et la garantie d'une cohésion sociale et d'une croissance inclusive en Europe. Le tableau de bord a le potentiel nécessaire pour déclencher des tendances «à la hausse». Il fournira un outil pratique pour visualiser les progrès et pour aider à détecter les faiblesses.

À Göteborg, les dirigeants de l'UE et des États membres se sont engagés à (re)lancer un agenda social. Travaillons ensemble, en cherchant à produire un impact positif sur la vie des personnes et des communautés. Le socle européen des droits sociaux fournit à l'Union européenne, à ses États membres et à leurs autorités locales et régionales un cadre important sur lequel fonder leurs politiques en faveur d'une société plus inclusive.

Le Semestre européen est l'outil idéal pour coordonner la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux et nous avons hâte de fournir des informations et des données à inclure dans le tableau de bord social afin d'atteindre cet objectif.

Luk Zelderloo

Secrétaire général, Association européenne des prestataires de services pour personnes en situation de handicap

Imbriquer financement et **priorités**

Jeroen Jutte est le chef de l'unité de coordination du Semestre européen au sein de la Direction générale de l'Emploi, des Affaires sociales et de l'Inclusion (DG EMPL) de la Commission européenne.



© Union européenne

Fondement économique: «La croissance économique est plus forte dans les sociétés où tous ont accès à une éducation et à des soins de santé de qualité et à un niveau de vie décent».

Vous en êtes à votre cinquième cycle de Semestre européen après avoir travaillé pendant plusieurs années sur le Cadre financier pluriannuel de l'UE. Que pensez-vous du lien entre le financement de l'UE et le Semestre européen?

J'ai toujours pensé que nous devrions destiner les budgets européens aux priorités européennes. Dans les règles des fonds structurels pour la période 2014-2020, ce lien a été renforcé de manière significative. Aujourd'hui, après des années de crise, grâce à un Semestre européen de plus en plus efficace et la proclamation du socle européen des droits sociaux (voir page 14), nous devons continuer à renforcer le lien entre le financement, d'une part, et les recommandations en matière de gouvernance sociale et économique, d'autre part. À cet égard, une question essentielle sera de savoir comment combiner la perspective stratégique sur sept ans des fonds et les recommandations par pays, pour chaque année, du Semestre européen. Pourra-t-on trouver un équilibre dans lequel le financement sera plus flexible sur la durée d'une période de programmation et la gouvernance économique plus claire en ce qui concerne les priorités à moyen terme?

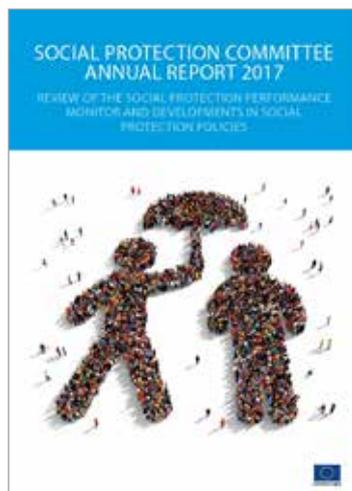
Vous êtes économiste de formation. Que pensez-vous de la référence du président de la Commission, M. Juncker, à un "triple A social», notation normale appliquée à la performance économique et budgétaire?

Prenons le socle européen des droits sociaux qui a été proclamé en 2017 par les États membres, le Parlement européen et la

Commission: il confirme que les objectifs politiques de l'UE de créer de meilleures conditions de vie pour les Européens en général et une société plus égalitaire, ont un fondement économique. Selon nous, la croissance économique est plus forte dans les pays où tous ont accès à une éducation et à des soins de santé de qualité et à un niveau de vie décent. C'est la combinaison des deux qui constitue la véritable force du socle.

Qu'est-ce qui a le plus changé dans le processus du Semestre européen depuis que vous exercez votre fonction actuelle?

Aujourd'hui, les différents services de la Commission collaborent bien davantage et bien mieux dans la préparation des recommandations par pays. Concrètement, la DG EMPL travaille en étroite collaboration avec les Directions générales chargées de l'Éducation, de la Justice, des Affaires intérieures et de la Santé. Les acteurs nationaux et européens disposent, quant à eux, de plus de temps pour participer aux différentes étapes du processus - ce qui est crucial si l'on souhaite que les acteurs de tous niveaux de gouvernance puissent débattre activement, concevoir des actions et mettre ensuite en œuvre les recommandations par pays. Nous consultons les partenaires sociaux de manière formelle, mais aussi informelle tout au long du processus, en leur demandant de comparer nos analyses aux faits et aux chiffres concrets et à leur expérience de la réalité sur le terrain. Et nous tenons actuellement à renforcer également notre engagement à l'égard des organisations de la société civile: elles ont beaucoup à offrir et sont des partenaires clés pour faire de la progression vers la mise en place du socle social une réalité.



Situation sociale: du chemin à parcourir

Malgré l'amélioration récente de la plupart des indicateurs sociaux dans bon nombre de pays de l'UE, le rapport 2017 du Comité de la protection sociale indique que, globalement, la situation sociale dans l'UE ne s'est pas remise de la crise économique de 2008. L'Union est encore loin d'atteindre son objectif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale pour 2020. Elle présente même des signes de détérioration continue quant à la profondeur et la persistance de la pauvreté dans un certain nombre d'États membres, ainsi que des écarts croissants dans l'adéquation des prestations sociales. Les augmentations globales des inégalités dues à la crise n'ont pas encore commencé à s'inverser.

D'un autre côté, on observe des augmentations du revenu disponible des ménages et des réductions au niveau du risque de pauvreté et d'exclusion sociale, du chômage de longue durée et de l'exclusion des jeunes. On constate aussi des améliorations en termes de participation des travailleurs plus âgés au marché du travail.

Catalogue n°: KE-BG-17-001-EN-N

Financement de l'UE: impact sur la vie des gens

Ce rapport présente 22 projets qui visent à réformer les systèmes de protection sociale, à améliorer les conditions de travail, l'innovation sociale et la mobilité transfrontalière. Il présente également neuf organisations au niveau de l'UE qui ont contribué activement à la création du socle européen des droits sociaux (voir page 14).

Une attention particulière est accordée à la durabilité, à la dimension transnationale et à la valeur ajoutée européenne des projets, en montrant où et comment le financement de l'UE participe le plus et est à même de changer la vie des citoyens.

Tous les projets sélectionnés ont été soutenus par le programme de l'UE pour l'emploi et l'innovation sociale (EaSI), ainsi que par ses prédécesseurs, EURES et PROGRESS.

Catalogue n°: KE-BP-17-002-EN-N

Des opportunités pour les jeunes: comment utiliser EURES

Drop'pin@EURES est une plateforme en ligne où vous pouvez publier et promouvoir vos opportunités pour les jeunes, explorer les CV de jeunes employés potentiels et aider les jeunes à acquérir les compétences d'avenir. Mais, dans la pratique, comment fonctionne cette plateforme ?

Ce manuel vous guide à chaque étape - du processus, de l'inscription sur la plateforme Drop'pin@EURES et la publication de vos opportunités à la localisation des candidats idéaux et à l'amélioration de votre profil d'entreprise. Commencez dès aujourd'hui à utiliser la plateforme Drop'pin@EURES et découvrez les avantages qu'elle peut offrir à votre organisation.

Catalogue n°: KE-04-17-705-EN-N

Travail temporaire et travail indépendant: développements récents

La création d'emplois dans l'UE a continué de progresser en 2016 et durant le premier semestre de 2017. Le rapport 2017 sur l'Évolution du marché du travail et des rémunérations en Europe nous fournit les clés de ces développements. Il s'attache aussi aux facteurs déterminants structurels et institutionnels de la segmentation du marché du travail dans l'UE, avec une attention particulière portée sur le travail temporaire et le travail indépendant sans salariés. Ce rapport annuel analyse le marché du travail d'un point de vue macroéconomique. Il examine l'évolution récente de l'emploi et des rémunérations, dans la zone euro et dans l'UE, en la comparant avec celle de ses partenaires commerciaux dans le monde.

Catalogue N°: KE-BN-17-001-EN-N

Pour télécharger ou commander ces publications, veuillez cliquer sur: <http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=738&langId=fr>

Pour s'abonner au magazine 'Agenda social' ou à d'autres publications de la DG Emploi, Affaires sociales et Inclusion, veuillez remplir le formulaire disponible ici: <http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=740&langId=fr>

Sites internet utiles

Site de la commissaire Thyssen: http://ec.europa.eu/commission/2014-2019/thyssen_fr

Page d'accueil de la direction générale de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion de la Commission: <http://ec.europa.eu/social>

Site internet du Fonds social européen: <http://ec.europa.eu/esf>



Office des publications